

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL DE LIGUE
16 SEPTEMBRE 2024 EN VISIOCONFERENCE**

Présents : Sylvie AVIT-RELET – Didier AZE – Jacques CANUET – Eliane CHARBONNEAU – Joël DERENNE – Bernard DRUDI – Marc DUPUY – Guy DUSSEAUX – Gaëtan GOUBERT – Thierry JEHANNE – Philippe LEROY – Guy LETROT – Christian MONCHOIS – Patrick PARMENTIER – Adrien POIGNIE.

Absent excusé : Gérard LESEUR.

Absents : Philippe ANTOINE – Bertrand ARCIL – Laura GASNIER – Evelyne HORNAERT – Christine JUSTE – Jérémy PREVOST – Jimmy SUZANNE – David TLUSTEK.

Invités présents : John BLANCHARD – Pascal BERTHELIN.

Invitée excusée : Sylvie DEPARCY.

Le Président, Guy LETROT, ouvre la séance à 20h00

L'ordre du jour était le suivant :

1. Rappel de la validation du PV du dernier CDL du 6 juillet à Houlgate.
2. Informations et agenda du Président.
3. Présentation des comptes de l'exercice au 30 juin 2024.
4. Budget Prévisionnel 2024 - 2025.
5. Préparation de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2024 à Houlgate (rappel des procédures).
6. Appel concernant la demande de mutation de Mr Alexis GRANTE
7. Point sur les pénalités d'arbitrage à appliquer
8. Parole aux commissions.
9. Mérites régionaux.
10. Questions diverses (à adresser à la Ligue avant le jeudi 12 septembre).

1. Rappel de la validation du PV du dernier CDL du 6 juillet à Houlgate

Bernard DRUDI rappelle que le PV du Conseil de Ligue du 06 juillet 2024 a été validé par mail mi-juillet.

2. Informations et agenda du Président

Guy LETROT présente et commente son agenda (ci-dessous) après avoir rappelé quelques informations :

- Résultats des Normands aux Championnats d'Europe des jeunes en Suède, 3 normandes étaient sélectionnées : ZHAO Lisa (Bayard Argentan) en cadettes, GUO ZHENG Nina (Entente St Pierre) et DE STOPPELEIRE Cléa (Bayard Argentan) en juniores.
Nina et Cléa : Championnes d'Europe par équipe juniores
Cléa : médailles de bronze en double juniores filles et en double mixte
Lisa : médaille de bronze en double mixte cadets.
- Flora Vautier / Florian Merrien médaille de bronze aux jeux paralympiques,
- 30/08 : Validation des nouveaux labels : 14 clubs de notre Ligue ont postulé sur cette session,
- 02/09 : Accueil de Manon (Bernard), notre nouvelle assistante administrative,
- 3/09 : Visio avec le pôle territoire FFTT pour faire le bilan de la première année de la convention (objectifs atteints),
- 06/09 : Assemblée Générale du comité de la Manche à Saint Lô,
- 12/09 : Préparation de l'AG au CSN Houlgate,
- 13/09 : Assemblée Générale du comité de l'Eure à Evreux,
- 16/09 : Top Normandie à Deauville.

3. Présentation des comptes de l'exercice au 30 juin 2024

Sylvie AVIT-RELET présente les documents qui ont été préalablement envoyés aux membres du CDL.

Le résultat au 30/06/2024 est de 67 335,64 euros. Il faut prendre en considération les 101 628.01 euros de la vente de l'appartement de Caen ce qui montre une perte d'exploitation sur l'exercice de 34 292 euros en cohérence avec la prévision donnée au CDL du mois de juillet dernier.

Le CDL valide les comptes de l'exercice arrêtés au 30 juin 2024 : 14 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention.

4. Budget Prévisionnel 2024 - 2025

Sylvie AVIT présente et commente le Budget Prévisionnel 2024 2025 (cf documents préalablement envoyés aux membres du CDL). Ce budget est équilibré.

Il est à noter une augmentation des produits liés à l'activité du fait de l'augmentation prévue du tarif des licences.

L'évolution des charges est notamment liée au tarif de la pension du CRJS en forte augmentation avec également un nombre de jeunes au pôle plus important.

Le CDL valide à l'unanimité des membres présents le Budget Prévisionnel de la saison 2024 2025.

5. Préparation de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2024 à Houlgate (rappel des procédures)

Guy LETROT présente tout d'abord les deux listes candidates à l'élection au Conseil de Ligue. Elles seront envoyées aux clubs rapidement.

Un rappel est fait sur la présentation du bulletin de vote et un tirage au sort est effectué pour définir qui sera à gauche et à droite sur ce bulletin entre les deux responsables de chaque liste.

Résultat du tirage au sort : Gaëtan GOUBERT sera à gauche du bulletin de vote, Sylvie AVIT-RELET sera à droite.

Un point est fait sur l'accueil lors de l'Assemblée générale avec deux files organisées pour le pointage qui sera géré par le service administratif de la Ligue. Une vérification des pouvoirs et des procurations sera effectuée et la licence sera demandée lors du pointage.

Concernant le dépouillement, la présence du président de la Ligue, responsable du vote, est requise avec 4 scrutateurs. Un représentant de chaque liste pourra également assister à cette procédure.

Christian MONCHOIS demande une fin de campagne au jeudi 26 septembre 2024 à 23h59, proposition acceptée par les membres présents.

6. Appel concernant la demande de mutation exceptionnelle de Mr Alexis GRANTE pour le club de Tourville

Jacques CANUET expose la situation : demande du 08 septembre de mutation exceptionnelle concernant le joueur Alexis GRANTE pour cause de déménagement à Caen.

La commission Statuts et Règlements a refusé cette mutation, conformément au règlement, le joueur ayant plus de 1250 points. De plus le joueur était déjà domicilié à Caen l'an passé.

Le club fait appel de cette décision prétextant un changement de cursus scolaire.

Le Conseil de Ligue valide la décision de la commission et donc le refus de cette mutation : 13 voix pour, 0 contre, 2 abstentions.

7. Point sur les pénalités de juge-arbitrage à appliquer

Marc DUPUY nous donne quelques explications concernant le document envoyé préalablement aux membres du Conseil de Ligue sur les pénalités financières de Juge Arbitrage.

Il y a eu beaucoup de retours de clubs à la suite de l'envoi de ces pénalités pour demander des précisions sur le montant, mais il y a également certains d'entre eux qui font appel.

Marc précise qu'il va effectuer certains ajustements : laisser la saison aux clubs pour se mettre en conformité, et ne pas pénaliser ceux qui sont montés en régional en 1^{ère} phase ou en 2^{ème} phase.

Un rectificatif sera également appliqué, par rapport au critère des personnes en formation, concernant les clubs de Grandcamp, de l'entente Buchy -Blainville Crevon, et du RCPH.

Guy LETROT évoque l'éventualité de baisser le montant des pénalités financières, par exemple de 50%, étant donné qu'il s'agit de la première année d'application.

La proposition de réduire le montant de ces pénalités est refusée par le Conseil de Ligue : 7 voix Pour, 8 voix contre, 0 abstention.

Elles seront donc appliquées en totalité après les ajustements de Marc cités auparavant.

8. Parole aux commissions

Commission Régionale d'arbitrage :

Didier Aze souligne un bug de SPID concernant les notifications sur les licences des grades JA1 et AR de personnes déclarées en inactivité, et ce même depuis 2 ans, alors qu'auparavant ce n'était pas le cas (absence des grades sur la licence).

Commission Sportive Régionale :

Marc DUPUY nous indique que le Top Normandie s'est bien déroulé le 15 septembre dernier à Deauville, il y a simplement un retour concernant l'arbitrage, effectué par les joueurs, de la part du JA pour qui il serait peut-être judicieux de faire appel à des AR des clubs présents à cette compétition. Avis non partagé par Pascal BERTHELIN qui pense qu'il est suffisant de faire arbitrer les joueurs.

Marc nous informe, concernant le championnat par équipe, de la suppression d'une équipe de R2 sur le secteur 14/50/61 et de trois équipes (2R3 et 1R4) sur le secteur 27/76.

Huit équipes sont inscrites en championnat féminin.

Marc rappelle que la nomination des JA pour les 2 premières journées a bien été effectuée avec l'aide des référents départementaux.

Commission de formation

Joël DERENNE précise tout d'abord que le calendrier des formations pour la saison a été envoyé aux clubs début septembre. La première session de formation se tiendra fin octobre avec déjà un taux de remplissage de 50% à ce jour concernant le secteur 27/76.

La réunion de début de saison pour les arbitres a eu lieu le vendredi 13 septembre au CRJS de Petit-Couronne concernant le secteur 27/76, et à Caen le samedi 14 septembre pour celui du 14/50/61. Joël remercie Marc DUPUY et François COTTARD pour l'animation de ces réunions des 2 secteurs.

Commission des organisations

Patrick PARMENTIER nous informe que les candidatures ne sont pas nombreuses sur les épreuves régionales. Il va falloir relancer certains clubs par téléphone pour pouvoir attribuer toutes nos manifestations avec surtout une difficulté pour trouver des clubs volontaires pour les différents tours de critérium.

Critérium Fédéral

Adrien POIGNIE confirme l'ouverture des inscriptions pour le Critérium jusqu'au 29 septembre prochain.

Commission vétérans

Didier AZE rappelle le changement du nombre de tableaux (quatorze au lieu de dix) pour la journée qualificative pour les Championnats de France Vétérans.

Aucun changement concernant le tournoi régional Vétérans.

Intervention de Pascal BERTHELIN pour préciser que le calendrier des formations techniques sera envoyé très prochainement.

9. Mérites régionaux

La liste des récipiendaires des Mérites régionaux pour notre assemblée générale du 28 septembre prochain est proposée par Guy DUSSEAUX.

Guy DUSSEAUX rappelle la procédure effectuée avec consultation des différents Comités Départementaux. Le Comité du Calvados n'a pas répondu aux différentes sollicitations.

Le CDL valide ces propositions, les invitations correspondantes seront envoyées dès demain.
Après une intervention de Marc DUPUY concernant Mr Daniel CHRETIEN qui l'avait interpellé sur ce sujet, une vérification sera faite sur l'année d'obtention de la médaille d'argent par ce dernier afin de voir si la médaille d'or pourrait être envisagée.

10. Questions diverses

Aucune question n'a été adressée à la Ligue.

Guy LETROT remercie, pour ce dernier CDL avant l'assemblée générale, toutes les personnes qui ont travaillé avec lui avant de lever la séance à 22h35.

Le secrétaire général,
Bernard DRUDI